



AUTORISATION DE CIRCULATION

À remplir par le requérant

1. Identification du requérant	
Nom, raison sociale	
Adresse, domicile	
2. Nom de la rue*	
Nom de la rue	
N° de parcelle	
But des transports	
Nombre de passages prévus	
Estimation des m ³ transportés	
3. Date(s) du/des passage(s)	
Date prévue : début	
Date prévue : fin	
Entreprise exécutant les transports	

*Annexe : à fournir le cheminement souhaité en 2 exemplaires

Date : Signature du requérant :

Formulaire à retourner à la Commune en 2 exemplaires pour autorisation

À remplir par la Commune

4. Prendre contact avec les travaux publics au 027/455 01 35 avant les passages	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Si oui, un état des lieux en présence du responsable des travaux publics de la commune et l'entreprise de transports sera fait le	
5. Conditions de l'autorisation	
<ol style="list-style-type: none">1. Les transports sont autorisés pour les dates précitées.2. Seul le cheminement approuvé par les services communaux est remis avec l'autorisation.3. Les transports s'effectuent sous la responsabilité et au risques et périls du transporteur. La commune décline toute responsabilité en cas d'affaissement de route ou de chemin.4. Tous les cheminements communaux sont considérés comme étant en parfait état. A l'expiration de l'autorisation, les services communaux procéderont, en cas de détérioration, à la réfection de ceux-ci, au frais de l'entreprise.	

Autorisation accordée par la Commune le :

Signature et sceau de la Commune :